

les hommes au travail dans les mines d'or. De plus, le ministre a même affirmé que le gouvernement fédéral, grâce à ses subsides, contribuait environ \$1,500 par mineur travaillant dans les mines d'or qui bénéficient des subventions.

Monsieur le président, je ne conteste pas les chiffres donnés par le ministre. C'est peut-être vrai que les subsides s'élèvent à \$1,500 par mineur à l'emploi des mines d'or, mais nous en avons déjà vu des subventions versées à d'autres secteurs de l'économie canadienne. Nous donnons des subsides aux producteurs de blé de l'Ouest pour augmenter le revenu des cultivateurs de l'Ouest. Le ministre n'est pas surpris de cela.

● (3.10 p.m.)

Étant donné le fait que nous exportons du blé en Russie, en Chine et dans certains autres pays communistes du monde, cela peut donner une raison au gouvernement de consentir d'énormes subsides pour le blé, car le blé s'exporte.

Monsieur le président, le ministre sait fort bien que toute la production de l'or au Canada est facilement exportée. Les États-Unis achèteraient 100 p. 100 de la production de l'or du Canada. Si nous doublions cette production d'ici un an, les États-Unis l'achèteraient en entier. Le ministre sait cela.

Ce matin, quand il faisait une comparaison avec les mines de charbon des provinces Maritimes, je n'ai pu m'empêcher d'en venir à la conclusion que sa comparaison ne tenait pas debout, car le charbon n'est pas une valeur monétaire comme telle, tandis que l'or est accepté comme base internationale de change. Le charbon ne l'est pas; il ne le sera jamais. Il y a une différence. Alors, établir un parallèle entre les mines de charbon, auxquelles nous devons verser des subsides dans les provinces Maritimes ou en Alberta, peu importe, et les mines d'or du nord-ouest du Québec ou du Canada tout entier, ne tient pas debout, à mon sens. Nous avons l'assurance que nous pouvons exporter l'or que nous produisons.

Maintenant, le ministre nous dit: Bien, le prix a été fixé en 1934 ou en 1935 à \$35 l'once. Ce n'est pas suffisant. C'est clair, cela! Au fait, nous le savons. En 1958, je crois—si ma mémoire est bonne—les États-Unis ont décidé de verser un subside de \$44 l'once en plus du prix de \$35 établi conventionnellement; le prix total pour une once d'or produit aux États-Unis est donc \$79.

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je voudrais demander au député de Villeneuve (M. Caouette) où il prend ces données statistiques là, parce que je viens de téléphoner à Washington et l'on me dit qu'il n'existe pas de

[M. Caouette.]

subside sur la production de l'or aux États-Unis, et que la subvention de \$44 ou \$45 que l'honorable député mentionne est une réclamation, une demande faite par les producteurs d'or, laquelle n'a jamais été intégrée dans la politique américaine.

M. Caouette: Alors, il y a des menteurs quelque part, monsieur le président, et je ne crois pas que ce soit moi. J'ai en main un journal de Toronto, numéro du 23 juillet 1966, dans lequel on peut lire:

Hausse marquée des titres aurifères face à la décision de Washington d'accroître ses subventions aux producteurs d'or.

Les mines d'or ont atteint un nouveau sommet...

...c'est de la Bourse...

...tandis que les banques ont fléchi hier, à la fermeture de la Bourse de Toronto.

Alors, tout à l'heure, je conseille au ministre d'aller appeler la Bourse de Toronto, afin qu'il soit sûr de son coup.

La hausse des mines d'or a été provoquée par l'approbation, par le Comité intérieur de la Chambre des représentants des États-Unis, d'un projet de loi prévoyant des subventions accrues aux mines d'or. Le projet de loi, approuvé hier, stipule que les mines en opération recevront des subventions égalant 6 p. 100 de la valeur de l'or produit dans les années écoulées depuis 1939.

Les exploitants de mines inactives recevront des subventions égalant \$44 l'once, au-dessus du prix fixe de \$35 l'once établi en 1939.

Cela était en 1935.

Parmi les banques, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion et la Banque royale ont perdu $\frac{1}{2}$ point respectivement...

...dû à cette décision de la Chambre des représentants des États-Unis, qui a approuvé ce projet de loi visant à augmenter les subsides aux mines d'or.

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je veux souligner qu'il s'agit là, nous dit l'article, d'un projet de loi de la Chambre des représentants. Il est très possible que ce ne soit jamais devenu une loi américaine, et c'est ce qu'on me dit à Washington.

M. Caouette: Monsieur le président, est-ce le Congrès américain qui a informé ce matin ou à midi le ministre relativement aux subsides? Il y a des subsides qui sont versés aux mines d'or là-bas, aux États-Unis. Comment les appelle-t-on? Le ministre est-il au courant?

L'hon. M. Pepin: On m'assure qu'aucun subside n'est versé à la production de l'or aux États-Unis.

M. Caouette: Le ministre sait-il que les mines d'or ne pourraient pas fonctionner à \$35 l'once aux États-Unis, la même chose qu'ici, au Canada?